



COMMUNIQUE DE PRESSE

CAISSE d'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE : Menace sur l'emploi et le service client...

Que recèle le programme « Ambitions Ouest 2020 » de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire (CEBPL) ? Derrière les euphémismes « regroupement » et « ouverture digitale d'agences » l'établissement bancaire déploie sa discrète stratégie de suppression de plus de 650 postes (soit plus de 20% de ses effectifs) et la fermeture d'au moins 43 points de vente (soit 10%). Mais ne croyez pas qu'il s'agisse d'un plan social déguisé...

L'Écureuil qui se revendique mutualiste et de proximité baissera encore le rideau d'un certain nombre de ses points de vente dans les mois qui viennent, au péril du maillage territorial, du service client et de l'emploi...Après avoir perçu 5,3 M€ au titre du Crédit d'impôt sur la Compétitivité et l'Emploi (CICE) en 2017 et au moins autant en 2018, et malgré un coquet résultat net de plus de 100 M€ à chaque exercice sur ces dernières années, comment la CEBPL justifie-t-elle la contraction de son réseau commercial ? Le CICE qui a servi à financer un siège flambant neuf et à déployer la digitalisation (rien à voir avec le maintien de l'emploi donc), va mettre sur le carreau des centaines de salarié(e)s et dégrader le service client grâce aux impôts des contribuables. Comme d'autres établissements bancaires, la CEBPL invoque l'évolution du comportement des clients, après les avoir chassé des agences et encouragé massivement la relation distancée (i.e. digitalisée) au nom du « ré-enchantement ». Reste à savoir si les frais bancaires vont baisser en conséquence.

L'autre argument avancé est l'attrition forte de la pyramide des âges. Pourtant les départs en retraite non remplacés ne représenteront que 250 emplois. Quid des 400 restants ? En réalité, avec le deuxième turnover de Caisses d'Epargne (8,5 % en 2017 pour les CDI), il suffira tout simplement à la CEBPL de ne pas remplacer ces départs...et sait-on jamais, de proposer aux futurs ex-salariés de se porter candidats pour devenir indépendants contournant ainsi allègrement ce qu'il reste du Code du Travail. Cette cynique hypothèse s'appuie sur le développement en cours d'un « modèle de banquiers entrepreneurs ».

Même météo sociale en Grand Est Europe, Haut de France, Alpes Cotes d'Azur, Aquitaine Poitou-Charentes (etc.). Cette stratégie d'essorage du réseau bancaire s'inscrit dans une logique de baisse de structure de charges et masque en réalité une soif financière inexinguible. Le Groupe BPCE adresse ainsi un signal fort aux marchés boursiers toujours très friands de rationalisations déshumanisantes déjà à l'œuvre dans l'organisation du travail depuis plusieurs années. Les Caisses d'Epargne ont d'ailleurs fait l'objet d'une tribune d'un député de l'Assemblée Nationale illustrant comment les conditions de travail très dégradées peuvent conduire à l'épuisement professionnel. Pour sa part, localement la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire sort d'une expertise pour risque grave et imminent. On peut craindre que ceux dont les emplois seront préservés connaîtront des heures difficiles...entre chômage et burn-out, il faut choisir ! Vous avez dit « responsabilité sociale des entreprises » ? Non, là on détaille seulement le « Plan d'enrichissement stratégique » local du mandat 2018-2020. Enrichissement de qui ?

Les organisations syndicales responsables se sont regroupées en intersyndicale pour appeler l'ensemble du personnel à une grève régionale le mercredi 27 mars 2019.